



infos



N° 40

Mai 10

Horaires scolaires Spécial Consultation

Mercredi pour tous ?

Ou seulement pour les grands?

Chers membres et chers parents,

Vous venez de recevoir ou allez recevoir un envoi du Département de l'instruction publique qui vous demande comment vous réagissez au projet d'introduire le mercredi matin dans l'horaire scolaire de l'école primaire dès 2011.

Lors des Assemblées des délégués de cette année, le comité du GAPP a proposé que le mercredi soit introduit

- pour les grands (division moyenne:3P-6P),
- mais pas pour les petits (division élémentaire:1E-2P).

Cette solution vous semble-t-elle pertinente?

Dans ce cas, **n'oubliez pas d'indiquer** dans votre réponse à la consultation:

oui au mercredi pour la division moyenne; non pour la division élémentaire.

C'est important. En effet, si suffisamment de parents la mentionne, cette variante pourra faire partie de la discussion. Sinon, elle sera définitivement écartée.

Ajouter le mercredi matin pendant les 8 ans que dure l'école enfantine et primaire équivaut à augmenter la scolarité primaire d'une année (8 fois une demi-journée= une semaine actuelle d'enseignement). C'est donc un choix important.

Nous rappelons rapidement nos arguments:

- **D'accord avec l'augmentation de l'horaire pour la division moyenne**, comme le pratiquent plusieurs autres cantons. Consacrer plus d'heures par exemple au français, comme les Valaisans ou les Fribourgeois, est censé permettre d'améliorer les résultats des élèves genevois. De plus, avec le Plan d'études romand qui entre en vigueur dès 2011, l'anglais sera introduit en 5P et l'école primaire devra aborder des thèmes nouveaux.

- **Pas d'accord d'augmenter l'horaire des petits**. Nous demandons que le budget prévu pour introduire le mercredi soit utilisé, en division élémentaire, pour améliorer l'encadrement et garantir de bons apprentissages de base, surtout pour la lecture (maitre de soutien, heures en petits groupes, etc). En effet, le taux d'échec des enfants est important en fin de 2P et conditionne grandement la suite de la scolarité.

- Un accueil parascolaire le mercredi matin permettrait aux familles qui en ont besoin d'avoir le même horaire pour les grands et les petits. Ou - pourquoi pas ! un mercredi matin facultatif et qui serait consacré à l'appui ou à la remédiation pour les élèves en difficultés.

A vous maintenant de dire ce que vous souhaitez!

Le comité du GAPP

La Consultation:

Vous pouvez répondre en envoyant vos réponses au GAPP jusqu'au 10 mai 2010.

Tous les documents, PV de séances, recherches sur les rythmes d'apprentissages, comparaison avec les autres cantons, **sont en ligne sur le site du DIP. Ou celui du GAPP.**

Divers documents ont été **traduits en :**

- Espagnol,
- Portugais,
- Anglais,
- Albanais

Ils sont **disponibles sur le site du DIP.**

Nous avons aussi des brochures explicatives à disposition au local du GAPP. Nous vous les enverrons sur demande. Par téléphone ou mail.

secretariat@gapp.ch

022 344 22 55